



60^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Russie

Genève, le 22 septembre 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour sa mise à jour.

Au cours de l'année dernière, comme vous le rapportez, la situation des droits de l'homme en Russie s'est encore détériorée. Il existe désormais un système structurel de violations des droits de l'homme servant à réprimer la société civile, les opinions dissidentes et l'opposition politique. La torture est utilisée comme outil d'oppression systémique.

La Suisse est très préoccupée par l'effet dévastateur de ces mesures. L'impunité qui les accompagne viole de manière grave les droits civiques, entre autres les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, ainsi que la protection de l'intégrité physique.

Nous condamnons également l'extension continue des listes qui désignent, de façon arbitraire et incompatible avec le principe de légalité, des individus et des organisations

comme « extrémistes », « indésirables » ou « agents étrangers », dans le but de décimer la société civile.

Nous appelons la Fédération de Russie à abroger sa législation contraire à ses obligations internationales et à cesser ses attaques incessantes contre les droits de l'homme et les libertés fondamentales. En particulier, la Suisse demande le respect du droit à un procès équitable et des garanties qui y sont liées - comme l'interdiction absolue de la torture - l'arrêt immédiat des procès à huis clos, ainsi que la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement.

La Suisse soutient le renouvellement du mandat.

Je vous remercie.